

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2020**

Sont présents : Alain ABSCHIEDT, Chantal DILLET, Yoann GOLLER, Jean FELTER, Nicole FERRY, Joël MAIRE, Jean-Luc DUVAL, Françoise CLAUDE, Dominique BREGNARD, Sébastien BARTH, Frédéric LATRAYE

Est nommée secrétaire : Nicole FERRY

**- ORDRE DU JOUR**

**Modification délibération état d'assiette des coupes 2020 ONF**

Pour rappel, la proposition des coupes 2020/2021 est la suivante :

Parcelles	Surface (ha)	Volume présumé (m <sup>3</sup> )
24u	4,91	220,95
19j	4,08	163,20
		384,15

Il y a une modification sur la destination des bois des parcelles citées ci-dessus, il y aura une vente après façonnage des autres produits houppiers et petit bois à un professionnel.

Les autres décisions qui avaient prises en octobre 2019 restent inchangés.

**Etat d'assiette des coupes 2021 ONF**

Considérant la proposition de coupes établie par l'Office national des forêts pour l'exercice 2021/2022 dans la forêt communale, le conseil municipal demande **le martelage des parcelles suivantes** :

Parcelles	Surface (ha)	Volume présumé (m <sup>3</sup> )
13u	3,90	136,50
15j	3,24	113,40
		249,90

La destination des bois à marquer dans ces parcelles sera la vente des grumes façonnées et le partage des autres produits (houppiers et petits bois) entre les affouagistes (campagne 2021/2022). La répartition de l'affouage par foyer sera réalisée par Jean-Marie CLAUDE, Philippe GAILLARD et Frédéric LATRAYE, Jean FELTER désignés comme garants responsables. L'Office national des forêts déterminera les découpes dimensionnelles. Le délai d'abattage pour les grumes est fixé au 31 décembre 2021. Le délai unique d'exploitation, façonnage et vidange des bois partagés en affouages, est fixé au 1<sup>er</sup> mai 2022. Au-delà de cette date, l'affouagiste perdra ses droits.

**Prix de l'affouage 2019-2020**

Les houppiers, taillis et petites grumes dans les parcelles 11, 20 et 22 de la forêt communale ont été mis à la disposition de 17 foyers du village qui se sont déclarés "affouagistes". Le conseil municipal prend en compte le volume de bois de cette saison 2019-2020 et décide de fixer le montant de l'affouage à 100,00 €.

**Motion réorganisation ONF**

Une pétition s'opposant à la motion de réorganisation de l'ONF est lue par Monsieur le Maire. L'adhésion à cette pétition est soumise au vote du conseil municipal.

Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 2

**Participation extension réseau électrique jardins de la roche de charme**

Monsieur le maire rappelle que 18 % du montant total étaient à la charge de la commune soit un montant de 9117,83 €. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour une reversion de 50 % de cette somme par les jardins de la roche de Charme soit un montant de 4558,00 €.

**Assurance statutaire : contrat groupe 2021-2024**

L'adhésion au centre de gestion étant arrivée à terme, le conseil municipal vote la reconduction pour 4 ans à l'unanimité.

**Projet maison BOURHALA**

La proposition de 1000 € pour l'achat de la maison a été refusée par le Syndic, l'estimation du notaire étant fixée entre 3000 € et 3500 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire une nouvelle proposition à 3000 €.

Monsieur le Maire présente plusieurs devis concernant démolition, réparation et aménagement de ce bien. Les conseillers décident de reporter les décisions ultérieurement.

**Questions diverses**

**Elagage tilleul place de l'Eglise**

Deux devis sont présentés pour la mise en sécurité d'un tilleul place de l'Eglise.

Le devis de l'entreprise MIKA Elagage est retenu pour un montant de 816 €.

**Transfert licence 4**

La SARL La Houblonnière a déposé une demande de transfert de licence 4 de Monsieur Jean Louis BARTH à Monsieur Fabrice ROYER. Le conseil vote pour à l'unanimité.

**Radar pédagogique**

Monsieur le maire propose l'acquisition d'un radar pédagogique.

La proposition est retenue.

Pour : 6 - Contre : 3 – Abstention : 2

**Location local pour véhicule et matériel ouvrier communal**

Le président du SIVOM des eaux souhaite louer un local pour le véhicule et le matériel de l'ouvrier communal. Il demande l'autorisation de faire établir des devis pour un aménagement de l'ouverture derrière le centre de secours.

Le conseil municipal accepte.

**Pour information :**

- Une étude de révision de l'aménagement foncier, financée par l'agence de l'eau, devrait avoir lieu sur plusieurs communes
- Le syndicat d'électrification (SDEV) fait part de subventions possibles pour continuer les travaux d'enfouissement des réseaux
- En raison de la situation sanitaire, le repas des anciens sera reporté ou remplacé par un colis. La décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

**INSCRIPTION AFFOUAGES**

Les personnes désirant des affouages pour la campagne 2020-2021 pourront s'inscrire aux heures d'ouverture de la mairie les lundi 23 et jeudi 26 novembre 2020.